



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 1^{er} mai 2017 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs les conseillers Gaétan Boulerice, Claude Poissant, Daniel Racette et Alain Poissant et madame la conseillère Annie Lussier. Était absent monsieur le conseiller Sylvain Seyer.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La directrice générale et secrétaire trésorière, Christine Tremblay était présente. La séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 8.2 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses 2016-2017 au 30 avril 2017
 - 8.3 Engagement permanent – Inspecteur municipal, environnement et voirie
 - 8.4 Engagement permanent – Adjointe administrative
 - 8.5 Engagement permanent – Journalier-opérateur
 - 8.6 Engagement permanent – Journalier-opérateur
 - 8.7 Autorisation à la directrice générale d'afficher une offre d'emploi pour le poste d'étudiant pour l'été 2017
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller municipal, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.2 Autorisation à la directrice générale d'afficher une offre d'emploi pour le poste de pompier à temps partiel
 - 10.3 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.4 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 11.2 Autorisation de remplacer un poteau de Bell devant le 418, rang de l'Église
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
 - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer
 - 12.2 Autorisation à la Direction générale à rembourser les demandes d'aides financières pour le camp de jour
 - 12.3 Adoption de la Politique de la famille et des aînés (PFM-MADA) et du plan d'action
 - 12.4 Mise sur pied du comité de suivi du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés (PFM-MADA)
 - 12.5 Engagement municipal dans le cadre du programme PIQM-MADA pour le projet corridor actif
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées- Le conseiller Alain Poissant
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
 - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - La conseillère Annie Lussier
15. **GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **VARIA**
18. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**



No de résolution
ou annotation

17-05-055 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

Neuf (9) personnes dans la salle

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC :

- Annie Guérin domiciliée au 15, rue Derome et Marie-Hélène Dutil du 5, rue Derome: Qu'est-ce que la Municipalité prévoit faire, car près de la rivière elle retrouve souvent des sacs de vidange, un coyotte mort ou de gros morceaux d'asphalte ? Madame Dutil enverra un courriel avec des photos. Les élus ont suggéré d'installer une pancarte ou un avertisseur. Le Maire : Nous irons faire une inspection demain (2 mai).

CORRESPONDANCE : J'accepte et dépose, comme directrice générale et secrétaire trésorière, les états financiers de l'exercice financier de l'année 2016.

17-05-056 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	P		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

17-05-057 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, en vertu du règlement no 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 62 471,27 \$; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2017-05** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

17-05-058 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses 2016-2017 au 30 avril 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 176.4 du Code municipal mentionne qu'au cours de chaque semestre, le secrétaire-trésorier dépose, lors d'une séance du conseil, deux états comparatifs ;

CONSIDÉRANT QUE le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci ;

CONSIDÉRANT QUE le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont disposent alors le secrétaire-trésorier, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE les états comparatifs du premier semestre doivent être déposés au plus tard lors d'une séance ordinaire tenue au mois de mai ;

CONSIDÉRANT QUE ceux du second semestre doivent être déposés lors de la dernière séance ordinaire tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté ;

II EST PROPOSÉ DE DÉPOSER l'état comparatif des revenus et dépenses 2016-2017, **QUE** le rapport soit classé sous le numéro **2017-04** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	Nom	Vote	#	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

17-05-059 Engagement permanent – Inspecteur municipal, environnement et voirie

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-09-157 permettant la création du poste d'inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-10-181 concernant l'embauche de monsieur Louis-Philippe Paris au poste d'inspecteur en urbanisme, environnement et voirie ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Directrice générale ;

II EST PROPOSÉ DE CONFIRMER l'engagement permanent de monsieur Louis-Philippe Paris au poste d'inspecteur en urbanisme, environnement et voirie.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	Nom	Vote	#	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

17-05-060 Engagement permanent – Adjointe administrative

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-09-157 permettant la création du poste d'adjoint administratif / adjointe administrative ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-10-180 concernant l'embauche de madame Murielle Gagnon au poste d'adjointe administrative ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Directrice générale ;

II EST PROPOSÉ DE CONFIRMER l'engagement permanent de madame Murielle Gagnon au poste d'adjointe administrative.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#	Nom	Vote	#	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

17-05-061 Engagement permanent – Journalier-opérateur

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-09-158 permettant la création du poste de journalier-opérateur ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-10-182 concernant l'embauche de monsieur Stephen Aziz au poste de journalier-opérateur ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Directrice générale ;

II EST PROPOSÉ DE CONFIRMER l'engagement permanent de monsieur Stephen Aziz au poste de journalier-opérateur.



No de résolution
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTÉ A LA MAJORITÉ
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETÉ

17-05-062 Engagement permanent – Journalier-opérateur

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-09-158 permettant la création du poste de journalier-opérateur ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-10-183 concernant l'embauche de monsieur Nicolas Brochu au poste de journalier-opérateur ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Directrice générale ;

II EST PROPOSÉ DE CONFIRMER l'engagement permanent de monsieur Nicolas Brochu au poste de journalier-opérateur.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	P	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTÉ A LA MAJORITÉ
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETÉ

17-05-063 Autorisation à la directrice générale d'afficher une offre d'emploi pour le poste étudiant pour la saison estivale 2017

CONSIDÉRANT que la demande a été faite auprès d'emplois été Canada 2017 ;

CONSIDÉRANT que la demande a été acceptée ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Directrice générale à afficher une offre d'emploi pour l'embauche d'un étudiant saisonnier pour la période estivale 2017 qui sera supervisé par le responsable des travaux publics.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR(P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTÉ A LA MAJORITÉ
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETÉ

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

- Rien de spécial à déclarer.

GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice

- La garde estivale commence aujourd'hui, le 1^{er} mai. L'examen de pompier éligible a eu lieu, quatre candidats sont en attente des résultats venant du Directeur de la sécurité incendie et ils seront rencontrés sous peu par le directeur du service incendies.
- Affichage du poste de pompier permanent à temps partiel 24 heures dû à la démission de Sonny Sztuka.

17-05-064 Autorisation à la directrice générale d'afficher une offre d'emploi pour le poste de pompier à temps partiel

CONSIDÉRANT la possibilité des plusieurs départs éminents (4) dans un futur prochain ;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler les postes de pompiers à temps partiel ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Directrice générale à afficher une offre d'emploi pour l'embauche de trois ou quatre pompiers à temps partiel ; **QUE** ce poste sera affiché à l'interne et à l'externe durant une période de quinze (15) jours afin de permettre à tous de postuler selon les exigences requises.



No de résolution
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Nom	Statut	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

Comité du trio du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice

- Rien de nouveau à signaler

Comité de parrainage Sûreté du Québec– Le Conseiller Claude Poissant

- Le nouveau parrain de la Sûreté du Québec a été nommé. Il s'agit de Marc-Antoine Régis-Lamarre.

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer

- L'entretien de nos routes commencera très bientôt. Nous attendons que la température soit de notre côté.

17-05-065 Autorisation de remplacer un poteau de Bell devant le 418, rang de l'Église

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de consentement municipal de la compagnie Bell pour le projet H52963 Rév. 1;

CONSIDÉRANT QUE le poteau a été implanté dans l'entrée du client, erreur de construction ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est valide pour une période de six (6) mois à compter de sa date d'approbation ;

CONSIDÉRANT QUE le lieu où les travaux prévus se dérouleront est situé en bordure d'une route de compétence municipale ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER les travaux prévus **ET QUE** cette demande soit classée sous le numéro de projet H52963 Rév. 1.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Nom	Statut	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer

- Absent

17-05-066 Autorisation à la Direction générale à rembourser les demandes d'aide financière pour le camp de jour

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour est sous la responsabilité des Loisirs de Saint-Édouard-de-Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit des travaux de construction majeurs pendant l'été 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de cette activité se fera exceptionnellement à Sherrington, pour l'été 2017 ;

CONSIDÉRANT QU'À l'achat d'un minimum de quatre semaines et d'un maximum de huit semaines, la Municipalité offrira un montant forfaitaire de 50 \$/enfant ;

CONSIDÉRANT QU'À l'achat de la saison complète, un montant forfaitaire de 100 \$/enfant sera alloué ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière doivent être accompagnées du formulaire d'inscription et de la preuve de paiement et le nom de l'enfant ;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière est accordée par le Conseil seulement une fois par année, par enfant ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-11-196 reviendra en vigueur dès l'année 2018 ;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Direction générale à procéder au remboursement des demandes d'aide pour le camp de jour Youhou, **DE PRÉSENTER** au Conseil les demandes d'aide financière par l'intermédiaire de la liste des comptes fournisseurs du mois **ET QUE** ces dépenses soient payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénoms	Parti	Poste	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

17-05-067 Adoption de la Politique de la famille et des aînés (PFM-MADA) et du plan d'action

CONSIDÉRANT QUE la politique et le plan d'action tiennent compte du portrait diagnostic et de la recension des ressources, de la compilation des résultats du questionnaire à la population, de la consultation publique et de la réflexion du comité de pilotage ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER la politique de la famille de des aînés (PFM-MADA) et le plan d'action 2018-2022 qui en découle.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénoms	Parti	Poste	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 – Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

17-05-068 Mise sur pied du comité de suivi du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés (PFM-MADA)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit mettre en place un comité de suivi du plan d'action de la politique de la famille et des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du comité de suivi est de :

- Se rencontrer au début de la mise en œuvre et ensuite, au moins deux fois par année ;
- Effectuer le bilan des réalisations à tous les six mois et à la fin du plan d'action ;
- Veiller au respect de l'échéancier ;
- S'assurer que la mise en œuvre respecte le plan d'action adopté ;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre du plan d'action ;
- Favoriser la collaboration intersectorielle entre les acteurs, la participation d'acteurs appropriés (c'est-à-dire des experts) et l'équilibre entre les coûts des actions et leurs avantages ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi sera composé de :

- Madame Annie Lussier, élue responsable du dossier « Famille et aînés » ;
- Madame Mylène Lavallée, agente de développement et responsable de la bibliothèque ;
- Deux sièges sont réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des familles par leurs engagements dans leur communauté ;
- Deux sièges sont réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des aînés par leurs engagements dans leur communauté ;

IL EST PROPOSÉ DE METTRE SUR PIED un comité de suivi du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés (PFM-MADA).

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénoms	Parti	Poste	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

17-05-069 Engagement municipal dans le cadre du programme PIQM-MADA pour le projet corridor actif

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a pris connaissance du Guide relatif aux modalités du programme PIQM-MADA ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a pris connaissance du Guide relatif aux modalités du programme PIQM-MADA ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir une éventuelle aide financière ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard désire déposée une demande d'aide financière dans le cadre du programme PIQM-MADA ;

IL EST PROPOSÉ DE RESPECTER les modalités du guide qui s'appliquent à elle ; **QUE** la municipalité de Saint-Édouard s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet d'aménagements d'un corridor actif ; **QUE** la directrice générale soit autorisée à signer les documents requis.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant

- Aucune alerte n'a été signalée à la station d'épuration malgré les fortes pluies répétitives.

GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE
Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère Annie Lussier

- Le mois de mars a été un record, 183 citoyens ont visité la bibliothèque ;
- De nouveaux périodiques ont été achetés ;
- Une conférence « Jardiner sans se ruiner » aura lieu le 12 mai en compagnie de Larry Hodgson ;
- Un atelier de cuisine pour enfant aura lieu le 3 juin au coût de 30 \$/enfant.

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier

- Rien.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Stéphanie Vidal domiciliée au 393, rang de l'Église : Est-ce que la Municipalité offre une subvention pour les couches lavables ? Il semble y avoir un programme à Napierville, Saint-Mathieu et Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Le Maire : Présentement, ce service n'est pas offert à la Municipalité, mais nous ferons une analyse et nous vous contacterons pour vous informer de la décision.

VARIA

17-05-070 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ DE LEVER la présente séance à 20 h 54.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	


Ronald Lécuyer
maire


Christine Tremblay, oma
directrice générale &
secrétaire trésorière



No de résolution
ou annotation

